



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E125409

VALABLE JUSQU'AU 03/05/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1989

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 350 619 763 00021

Code NACE : 3109B

Numéro caisse de congés payés : 0032310

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 124734260

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 124734260

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : BURETTE JEAN-LUC

N°12 ROUTE DE BELLEGARDE
45260 CHATENY

Téléphone : 02 38 55 84 79

Portable :

Site Internet : www.ebenisterie-burette.com

E-mail : jean-luc.burette@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BURETTE JEAN-LUC ARTISAN

Fax : 02 38 55 81 34

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 04/05/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 04/05/2023 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.